

# MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire à une formation courte en agroalimentaire, il convient de :

1/ **TÉLÉCHARGER** le **Bulletin d'Inscription** \* (*onglet bleu sur notre site*)

2/ Le **COMPLÉTER**

3/ Le **RETOURNER** par voie postale au CFPPA de Lozère - site de Florac, 2 Place de l'ancienne gare, 48400 FLORAC Trois Rivières, accompagné du **CHÈQUE de CAUTION**, correspondant en 2025 à 35€ / journée de formation.

*Le chèque de caution garantit votre participation,  
il n'est pas encaissé \*\* et vous sera restitué par le formateur, à l'issue du stage.*

Votre participation sera enregistrée uniquement à réception de votre dossier d'inscription complet et dans la limite des places disponibles.

Dans un premier temps, votre inscription vous sera confirmée par mail.

Puis dans un deuxième temps, nous établirons ensemble la partie « prise en charge financière de votre formation ».

Au plaisir de vous accueillir à l'une de nos formations,  
au CFPPA de Lozère – site de Florac.

\* Un Bulletin d'Inscription et un Chèque de caution, par formation souhaitée.

\*\* Attention : toute annulation d'inscription, effectuée par le stagiaire sous 21 jours avant le début de la formation, sera facturée par le CFPPA, pour frais de gestion administrative, à hauteur d'un montant forfaitaire de 20% des frais pédagogiques (encaissement du chèque de caution), sauf cas de force majeure (dont les critères sont détaillés dans nos conditions généralises - sur notre site web).

Pour être effective, toute annulation devra être confirmée par écrit.